



A Nancy, le 15 mars 2020

Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves,

Comme vous le savez, le Président de la République a pris la décision de suspendre l'accueil des élèves dans les écoles, collèges et lycées en réponse à l'épidémie de Coronavirus.

L'Education nationale a le devoir d'assurer auprès des élèves la poursuite du service public d'éducation. Ainsi, même si les établissements n'accueilleront plus physiquement leurs élèves à partir du lundi 16 mars, l'ensemble des personnels se mobilise pour assurer la continuité pédagogique au bénéfice de vos enfants.

Dès lundi, va se mettre en place un dispositif d'enseignement à distance, qui passera le plus souvent par la transmission de ressources via des outils numériques (Environnement numérique de travail, transmission par mail, etc.).

Le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) a également mis à disposition des élèves et des professeurs un dispositif « Ma classe à la maison » de l'école maternelle à la terminale.

Même si les outils numériques sont utiles, je sais que rien ne peut remplacer le caractère humain de la relation entre un professeur et son élève. C'est pourquoi, le ou les professeurs de vos enfants restent leurs interlocuteurs privilégiés. Le maintien de ce lien est particulièrement important pour ceux qui connaissent des difficultés d'apprentissage ou qui ne peuvent bénéficier d'une aide parmi leurs proches.

Par ailleurs, pour les écoles ou les familles qui ne disposent pas d'outils numériques, des points relais seront mis en place afin que les élèves puissent régulièrement récupérer les supports de cours et d'exercice et échanger avec le professeur.

J'ai évoqué, ce vendredi 13 après midi, l'ensemble des questions avec les représentants des fédérations de parents d'élèves.

En effet, l'enjeu est de taille : nous devons, nous en tant que professionnels de l'éducation, vous en tant que parents, tout mettre en œuvre, pour que dans cette période inédite, vos enfants poursuivent leurs apprentissages. Je joins à ce courrier deux fiches du kit « la continuité pédagogique » et qui donnent aux parents des informations pratiques sur la mise en œuvre.

Pour vous accompagner, les chefs d'établissement, professeurs, équipes de vie scolaire sont à votre disposition. N'hésitez pas à les contacter.

Comptez-sur moi pour vous informer régulièrement de l'évolution de la situation.

Recevez, Mesdames Messieurs les parents d'élèves, mes salutations les plus cordiales.

Jean-Marc Huart
Recteur de la Région Académique Grand Est
Recteur de l'Académie Nancy-Metz

COVID-19 – Continuité pédagogique Fiche parents des élèves du 1^{er} degré

La continuité pédagogique permet de maintenir un lien entre l'élève et ses professeurs, notamment dans des contextes d'éloignements respectifs.

La fermeture de l'école n'ouvre pas une nouvelle période de vacances. Le lien avec l'école et les apprentissages doit être maintenu sous des formes différentes. Il est important que chaque élève, qu'il ait une connexion internet ou non, bénéficie de cette continuité.

L'enfant scolarisé dans le premier degré a besoin d'être accompagné dans l'appropriation des ressources et des outils. Son enseignant, la directrice ou le directeur de son école, l'équipe de circonscription autour de l'inspecteur de l'éducation nationale, veillent à ce que chaque élève bénéficie des apprentissages pour ne pas perdre les acquis, en se référant aux manuels et aux cahiers.

Votre enfant est invité à rester le plus possible éloigné des autres (de ses camarades comme de ses grands-parents) durant ces 14 jours : assurément, ce temps calme est bénéfique pour se consacrer à la lecture d'ouvrages variés.

Je suis parent d'un enfant scolarisé dans une école :

Je sais que mon premier interlocuteur est le directeur de l'école où mon enfant est scolarisé.

Je m'assure que mes coordonnées téléphoniques et de messagerie communiquées à l'école sont à jour.

Je consulte régulièrement la messagerie et/ou le site de l'école, l'ENT si l'école en est dotée pour prendre connaissance des informations importantes relatives à l'évolution de la situation. La situation étant évolutive, je me connecte au site académique et au site départemental pour prendre connaissance des consignes actualisées.

**Si mon enfant
ne peut pas
fréquenter
l'établissement**



Je suis contacté par le directeur d'école, ou l'enseignant de mon enfant : ce contact est établi soit par messagerie électronique, soit par téléphone.


Si l'école ferme	<p><u>Si je dispose d'une connexion internet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Je consulte très régulièrement le site de la circonscription où je pourrai prendre connaissance d'informations importantes ; - Je recevrai de la part de l'équipe pédagogique des consignes pour que mon enfant réalise des activités scolaires, nécessaires pour réactiver des leçons précédentes ou bien pour aborder de nouveaux chapitres ; - Si le dispositif de suivi est retenu par l'école, j'ouvre un compte pour mon enfant sur la plateforme du CNED « Ma classe à la maison » et je l'accompagne dans la prise en main de cet outil. Je recevrai un lien pour ouvrir ce compte. - Certaines ressources sont en ligne sur le site de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) ou sur le site académique, je peux aller les consulter. <p><u>Si je ne dispose pas d'une connexion internet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Je prends contact avec le directeur d'école pour aller chercher les supports d'activités élaborés qui permettront à mon enfant de consolider ses acquis ; - Je reçois les consignes et les différents supports soit par voie postale, soit auprès de la mairie qui réceptionnera les documents ; - Je prodigue des encouragements à mon enfant pour qu'il lise, écrive et compte.
-------------------------	---

En cas de difficulté, je prends contact avec le professeur de la classe ou le directeur d'école. Si besoin, je contacte le numéro de téléphone dédié « Continuité pédagogique », indiqué sur le site académique.


La situation étant évolutive, je me connecte au site académique et au site départemental pour prendre connaissance des consignes actualisées.

Je rappelle à mon enfant les gestes barrière








CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES




**Se laver
très régulièrement
les mains**



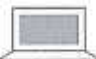
**Tousser
ou éternuer
dans son coude**




**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)